

ARRÊTÉ N° 2022 – 199

Fixant la liste des candidats au second tour de l'élection municipale partielle
de la commune de MAGNY-EN-VEXIN

Le Préfet du Val d'Oise
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment son article L270 ;

Vu le décret du 9 mars 2022 portant nomination de M. Philippe COURT en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté n° 2022-173 du 5 octobre 2022 portant convocation des électeurs pour les élections municipales partielles en vue de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Magny-en-Vexin ;

CONSIDÉRANT que la période de dépôt des candidatures est arrivée à échéance conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°2022-173 susvisé ;

CONSIDÉRANT le tirage au sort pour l'attribution des panneaux d'affichage électoral effectué le 10 novembre 2022 à 18h00 en préfecture du Val-d'Oise ;

SUR proposition de la secrétaire générale,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Les listes des candidats autorisés à se présenter au second tour de scrutin ainsi que l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage électoral pour les élections municipales de la commune de Magny-en-Vexin, sont fixés comme suit :

Panneau N°1

DES COMPÉTENCES POUR MAGNY EN VEXIN

SERRE Olivier
MAGNE Maryse
MOREAU Claude
BONAL Nadine
SADEQ Nasser
DROIT Micheline
BEN OUALI Samy
LAFAGE Sophie
HADJ-HAMOU Hamou
QUATREHOMME-KOBA Roxane

**Candidats au Conseil
communautaire**

OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI

MOUSSET Laurent	OUI
LAGRIFFOUL Chantal	OUI
BIHEL Fabrice	OUI
MARIE Angélique	OUI
HENRI Louis	OUI
VANNEREAU Nathalie	OUI
DELBREUVE François	
DUNAND Chantal	
LEFUEL Régis	
DROIT Sophie	
NEVEU Denis	
MAZUREK Delphine	
JOURQUIN Brandon	
FORNOS Ghislaine	
BERTRAND Denis	
LEFUEL Farida	
BARON Eddie	
SICARD Céline	
MARTINOT Guy	
RIBLET Monique	
FREULON Christian	

Panneau N°3

UN AVENIR POUR MAGNY

**Candidats au Conseil
communautaire**

VATEL Thomas	OUI
LAPLANE Véronique	OUI
COUTURE Didier	OUI
FEREY Bénédicte	OUI
GUES Anthony	OUI
RAINAUT Nathalie	OUI
CABOT Joël	OUI
DUBOIS Noëlle	OUI
FERREIRA José	OUI
DUFERNEZ-PINCHON Angélique	OUI
GRILLERE Yann	OUI
RICHART Sabrina	OUI
EL FERDI Mourad	OUI
LHUILIER Catherine	OUI
LAPLANE Nicolas	OUI
HILLAIRAUD Margaux	OUI
LATOUR Philippe	
GYSS Michèle	
BERGUI Amine	
DUPAS N'DAW Mégane	
SECQ Jérôme	
VALDENAIRE Peggy	
ROBRIQUET Jean-François	
COUELLE Sarah	
GANDON Julien	
PICARD Marie-Anne	
TRONEL Jean-Michel	
SILVA Clara	
GARCON Patrice	
MARKOWIEZ Michèle	
REMY Gilles	

Panneau N°4

MAGNY AVEC PASSION

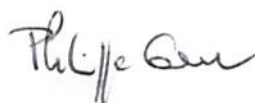
Candidats au conseil
communautaire

PUECH D'ALISSAC Luc	OUI
GAZEAU Marie-Françoise	OUI
VIONNET-FUASSET Joël	OUI
CHERON Odile	OUI
DABAS Jean-Paul	OUI
BARBIERI Agnès	OUI
GOURDIN Patrick	OUI
BEYER Teresa	OUI
BOISNAULT Philippe	OUI
DE MENOUE Pauline	OUI
FROIDEVAL Raymond	OUI
NGUYEN Laëtitia	OUI
ROSSIN Denis	OUI
FLEURY Gaëlle	OUI
AÏT ZOURI Abdelfattah	OUI
ARLAUD Christine	OUI
VERES Patrick	
PAITRE Nathalie	
LE CHATTON Yoann	
LASCROUX Catherine	
PERTAYS Jacques	
GOBET Christel	
GOUSSET Johnny	
FERNANDEZ Marie-Cécile	
FLEURY Christian	
MOULIN Sabrina	
DACHEUX Miguel	
LACAZE Martine	
FREMONT Denys	
VAZQUEZ Martine	
GURY Christophe	

ARTICLE 2 : La secrétaire générale et le maire de Magny-en-Vexin sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise et consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : <http://www.val-doise.-gouv.fr>.

Cergy-Pontoise, le 29 novembre 2022

Le préfet



Philippe COURT